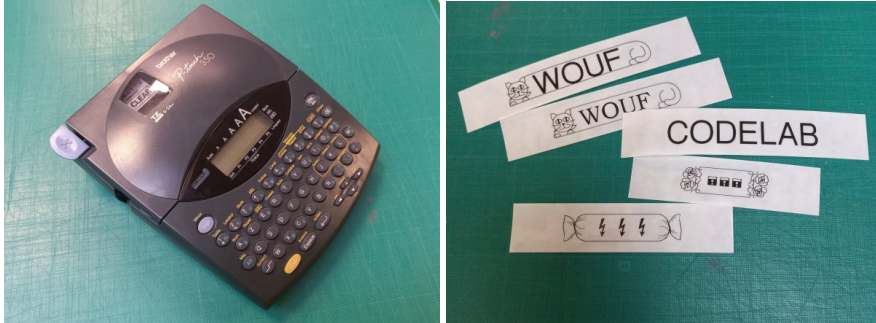


# Imprimante à étiquettes Brother P-Touch 350 (PT-350)

page créée le 1 juillet 2025



Petite imprimante thermique autonome (on ne peut pas la relier à un ordi) pour imprimer des étiquettes. Une cartouche spéciale est nécessaire pour la faire fonctionner. Le procédé permet d'obtenir des étiquettes très résistantes (eau, huile, produits chimiques, lumière, etc.).

Brother fabrique ce genre d'étiqueteuse depuis longtemps (celle-ci date de 1997), et les consommables sont toujours disponibles, à priori tous compatibles : il existe des rubans plastiques de couleurs différentes, des rubans tissus pour faire des étiquettes thermocollantes, des gaines thermorétractables, etc. Ainsi que des couleurs d'impression différentes : par exemple encre dorée sur fond noir brillant, noir sur fond argent mat, etc.

## Caractéristiques

- Modèle PT-350 de 1997, autonome (pas de connexion ordi)
- Utilise des rubans TZ ou TZe
- Détails techniques sur la résistance des étiquettes : (TODO pdf)
- largeur des rubans acceptés : 6, 9, 12, 18 ou 24mm
- tête d'impression : 128 points / 180 dpi
- 8 polices différentes en 2 largeurs, 5 tailles, styles d'impression (gras, contour, etc.) symboles,

## Remise en service

Fonctionne sur piles / pas réussi avec l'entrée secteur (9.5V, centre négatif), probablement car l'embout n'est pas classique

## Utilisation

(TODO photo brochure)

Pour l'utiliser, il est conseillé de s'équiper du mode d'emploi en papier disponible au fablab.

Sinon, on peut se référer à celui-ci, d'un modèle différent, au fonctionnement très proche : (TODO pdf)

## Consommables

Les consommables sont toujours disponibles. Les rubans TZ originaux font 8m de longueur.

(photo liste consommable)

Article extrait de : <http://www.lesporteslogiques.net/wiki/> - **WIKI Les Portes Logiques**

Adresse :

[http://www.lesporteslogiques.net/wiki/materiel/imprimante\\_etiquette\\_brother\\_p-touch\\_350?rev=1751452467](http://www.lesporteslogiques.net/wiki/materiel/imprimante_etiquette_brother_p-touch_350?rev=1751452467)

Article mis à jour: **2025/07/02 12:34**